



Demande de renseignement conflit avec propriétaires

Par **teliaw42**, le **04/02/2011 à 18:11**

Bonjour, rnje viens d 'apprendre que mes anciens propriétaires , qui était les parents de mon conjoint , de juin 2009 à décembre 2009 , avec qui je vivais dans cet appartement, insalubre, pas d 'eau chaude jusqu'en octobre ... veulent porter plainte contre moi pour non paiement des loyers et des factures d 'électricité , cette décision fait suite à mon dépôt de plainte pour abus de confiance a l 'égard de leur fils qui m 'a escroqué de 15 000 euros, rnj 'ai les baux et les factures d 'électricité à mon nom , leur plainte est elle recevable, que peuvent ils avoir a me reprocher si se n 'est qu 'essayer de récupérer l 'argent que leur fils s'est engagé à me remboursé devant un gendarme ?rnBlen cordialement, merci pour votre aide , je suis désespéréernM H

Par **mimi493**, le **04/02/2011 à 18:16**

Avez-vous les quittances de loyer ou la preuve de paiement des loyers ?rnLaissez-les donc faire, car porter plainte parce que l'électricité n'est pas payé alors que les factures sont à votre nom, c'est de la calomnie et vous ouvre la voie pour une plainte ultérieure